

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché de nettoyage mécanique et manuel de l'espace urbain – Accord-cadre mono-attributaire avec émission de bons de commande

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS - 6 rue du Tourniquet - CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX - Tél. 02 51 91 07 67 – Télécopie. 02 51 64 99 45 - www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la prestation de nettoyage mécanique et manuel de l'espace urbain, sous forme d'accords-cadres mono-attributaires avec émission de bons de commande. Marché décomposé en deux lots et une tranche unique :

Lot 1 – Balayage manuel : montant minimum annuel de 10 000,00 € HT et montant maximum annuel de 24 000,00 € HT

Lot 2 – Balayage mécanique : montant minimum annuel de 20 000,00 € HT et montant maximum annuel de 44 000,00 € HT.

Le CCTP décrit l'offre de base pour laquelle le candidat devra obligatoirement proposer une offre.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

Conformément à l'article L.2112-2 du Code de la Commande Publique, les conditions d'exécution du marché comportent des éléments à caractère social : le titulaire du lot 1 devra réaliser au minimum 450 heures d'insertion par an.

3) Durée du marché et lieu des prestations

Le marché est conclu sur une période partant de sa notification jusqu'au 28 février 2021. Le marché peut être reconduit tacitement par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 28 février 2023.

A titre indicatif, la notification des marchés devrait intervenir début mars 2020.

Lieu des prestations : Les Herbiers

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours.

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous et détaillés dans le règlement de la consultation :

Lot 1 – Balayage manuel

- Prix des prestations (60 %)

- Valeur technique (20 %)

- Performance en matière d'insertion (20 %)

Lot 2 – Balayage mécanique

- Prix des prestations (70 %)

- Valeur technique (30 %)

7) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **le 10 février 2020 à 18 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE.

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

Relatifs aux clauses d'insertion : Mme SORIN au 02 51 44 26 77

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 17 janvier 2020